

Fenêtre sur le Bourgeais.

Journal d'Information de BOURG EN GIRONDE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - n°4 - 2007

DOSSIER

**www.bourg-en-gironde.fr
en un seul clic !**



ACTUALITÉ

**Agenda 21 :
Le diagnostic est en marche**

**2007, une année de
développement**



Bonne année



2007

En ce début d'année, il est encore temps de souhaiter à toute notre Communauté de Communes, et plus généralement à la Haute Gironde une bonne et heureuse année 2007.

Cette nouvelle année, comme celles qui l'ont précédée, sera marquée par des événements nationaux ou même mondiaux qui influeront sur son déroulement, heureux ou malheureux. Mais à notre niveau local, elle sera ce que nous saurons, ensemble, construire de manière efficace. Il serait illusoire de croire qu'une commune seule, ou qu'un secteur d'activité isolé, peut assurer le développement du canton et permettre à ses habitants de trouver des emplois en nombre suffisant dans un cadre de vie agréable.

Ni le monde viticole, ni l'artisanat, ni le secteur tertiaire ne peuvent se passer du lien et de l'inter action avec la métropole bordelaise. Une grande part de l'activité économique dépend donc des choix faits par ce voisin bien plus gros que nous. Mais si le petit Poucet est habile, il ne se fait pas obligatoirement manger par l'Ogre. Qui sait ? Il peut même peut être en tirer avantage.

Pour cela, il faut tout d'abord, que notre minuscule territoire ne se réduise pas lui même à néant par une concurrence interne inutile. Prendre un emploi ou une activité dans une commune pour le transférer dans une autre ne procure d'avantages à personne. Si au contraire, les deux communes favorisent ensemble la naissance d'un emploi nouveau, cette opération sera un bénéfice réel pour tous.

C'est le but des opérations de développement touristique que nous mettons en place et dont il est fait largement écho dans ce numéro. De même, la crèche dont la construction va bientôt commencer à Pugnac, avec son relais pour assistantes maternelles sera au service de toutes les communes du canton.

“Mais si le petit Poucet est habile, il ne se fait pas obligatoirement manger par l'Ogre.”

Par contre, des difficultés importantes nous attendent encore sur certains dossiers épineux, en particulier les ordures ménagères.

Dans ce domaine, la Communauté de Communes porte le chapeau sans avoir de réels moyens d'influer sur les décisions. Coincée entre les décisions du SMICVAL et les contribuables mécontents, nous n'avons pas grande marge de manœuvre. D'autant qu'un amalgame est souvent fait entre le montant global à payer par l'ensemble du canton (« les ordures ça coûte cher ! ») et le montant individuel qui dépend, lui, de critères qui n'ont rien à voir avec les ordures.

Pour que les usagers puissent comprendre, il faudrait déjà que les explications soient claires. Il faudra donc bien un jour mettre tout sur la table et faire le tri. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

En attendant, les élus et l'ensemble du personnel de Bourg en Gironde, Communauté de Communes, vous souhaitent une excellente année 2007, et feront de leur mieux pour y contribuer.

Bernard SOU
Président de Bourg en Gironde
Communauté de Communes

Sommaire

| | |
|----------------------------------|----|
| www.bourg-en-gironde.fr | 4 |
| Agenda | 7 |
| 2007, une année de développement | 10 |
| • La structure multi-accueil | 10 |
| • Les projets touristiques | 12 |
| • Les autres projets en cours | 13 |
| La vie associative | 14 |
| Pair-non-Pair | 15 |

www.bourg-en-gironde.fr

A l'heure de l'avènement des technologies d'information et de communication, Bourg en Gironde, Communauté de Communes fait ses premiers pas sur le net. Cette « nouvelle fenêtre » sur notre canton se veut en être la vitrine : richesse d'information, interactivités et revue du patrimoine en sont donc les maîtres mots.

You avez dit fenêtres ?

Notre site internet se veut être une fenêtre sur la Communauté de Communes. Il se compose de deux volets distincts : l'un consacré au tourisme, l'autre à la vie locale. Un moteur de recherche, un calendrier et un annuaire cantonal faciliteront votre navigation.

5 bonnes raisons de créer un site internet :

- Une amélioration de la qualité de service ;
- Une source d'information sur la Communauté de Communes et de ses services ;
- Une vitrine disponible 24h/24, 7 jours/7, 365 jours par an ;
- Une meilleure crédibilité touristique ;
- Une communication avec un fort impact et à moindre coût.

Ouverture des volets

Dans le cadre de sa politique de proximité, Bourg en Gironde, Communauté de Communes met en place des services et actions afin de mieux répondre au besoin de ses concitoyens. C'est pourquoi, la partie consacrée à la vie locale explicite simplement et en quelques clics, les compétences de celle-ci. Une mise à jour régulière nous permettra d'être beaucoup plus réactif avec vous et de vous informer directement des nouveautés. Cette fenêtre sera ainsi un lien simple et indispensable dans vos recherches administratives.

Par ailleurs, le portail présente le fonctionnement et les différents services (missions et fonctions) de la Communauté de Communes. Besoin d'un renseignement ? Vous pourrez déposer en toute simplicité et sans vous soucier de nos horaires d'ouvertures un message à votre interlocuteur !

L'annuaire cantonal :

L'annuaire cantonal verra le jour courant février 2007, ce sera un outil indispensable dans vos recherches. On y référencera l'ensemble des acteurs administratifs, associatifs et économiques.

Les 15 communes du canton :

Une partie à part entière du site est consacrée à chaque commune membre. Vous y trouverez des photos, le conseil municipal, le lien vers le site officiel de la commune, les horaires et les contacts.

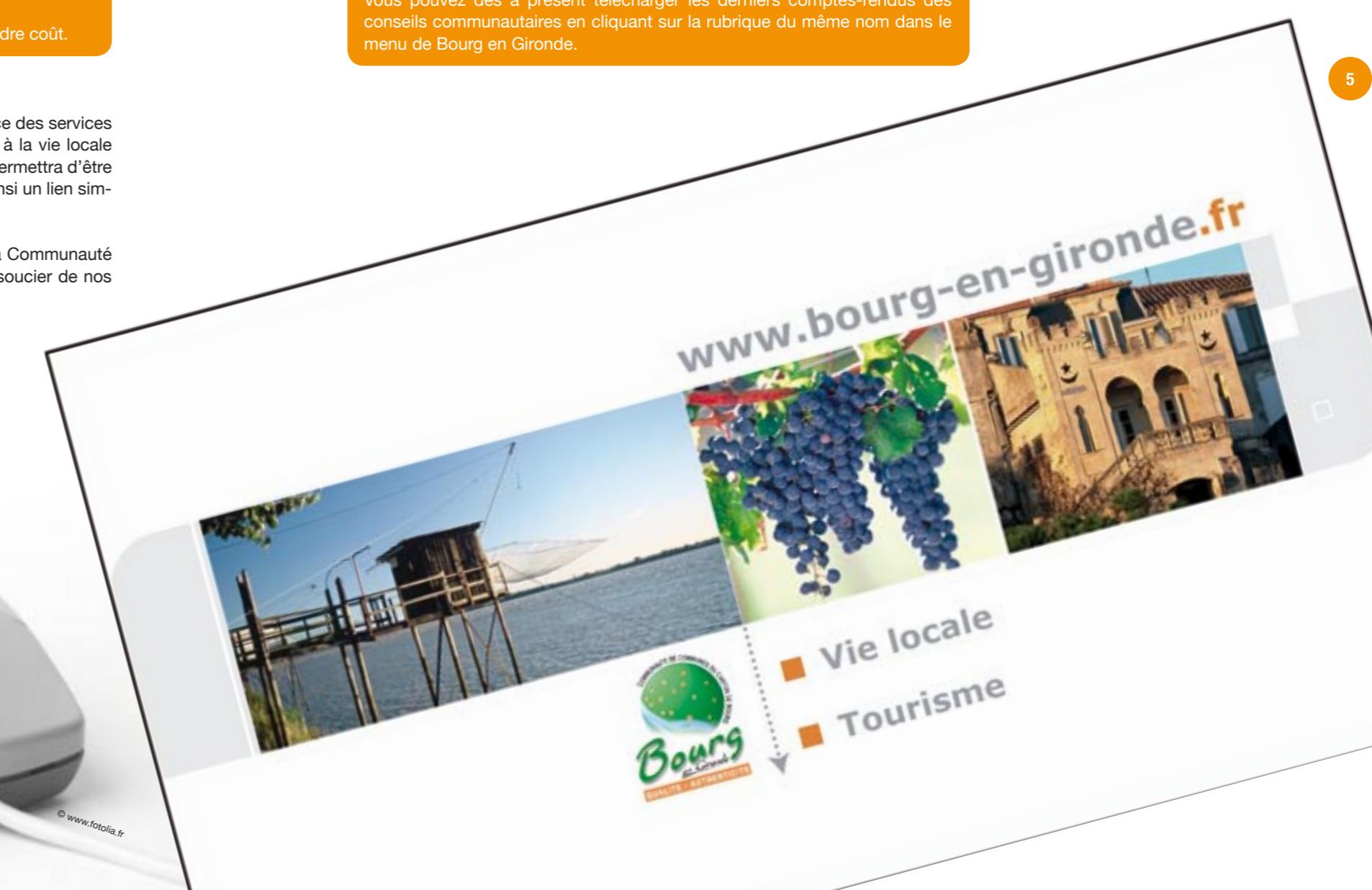


L'onglet tourisme sera quant à lui une formidable vitrine de notre canton

Riche d'un patrimoine, d'une histoire et d'un terroir exceptionnel, Bourg en Gironde, Communauté de Communes s'est donné pour mission de renseigner, d'informer et de promouvoir auprès d'un public du plus en plus large notre beau territoire. Ce site Internet nous le permet à moindre coût et devient un outil complémentaire de l'Office du Tourisme. D'ailleurs, vous y trouverez l'ensemble des informations touristiques comme les sites à visiter et le calendrier des manifestations. Des liens et coordonnées vers l'ensemble des prestataires (restaurateurs, hébergements, maison des vins...), des albums photos et toutes les informations pratiques (horaires du bac de Blaye, dates des marchés, etc.) seront présents et mis à jour régulièrement.

La politique cantonale au jour le jour :

Vous pouvez dès à présent télécharger les derniers comptes-rendus des conseils communautaires en cliquant sur la rubrique du même nom dans le menu de Bourg en Gironde.



Atelier Multimédia



L'atelier informatique propose une formation, gratuite pour tous les publics, orientée vers la découverte des différents domaines d'application de la micro-informatique.

Découverte générale de l'informatique, des initiations au clavier et à la souris, brancher, mettre en route, comprendre l'écran d'accueil, lire un cd-rom, définir ses besoins, son budget pour un premier ordinateur, naviguer sur le net, manipuler ses supports de stockage (clé USB, CD, disquette, disque dur, carte mémoire), conserver, classer et retrouver ses documents, trouver des logiciels gratuits, les différents modes d'installation et désinstallation....

Pour plus d'informations sur les inscriptions, les horaires et les jours de l'atelier, prenez contact avec Laurent ROBIN :
05 57 94 06 80 / 06 26 45 35 62
loisirs@canton-de-bourg.org

6

La borne Internet

Un site à visiter ? Une information à chercher ?

Venez surfer librement sur Internet grâce à la borne d'accès public installée dans le hall d'accueil de la Maison des Services au Public.

Souhaitant que chaque citoyen du Canton ait accès à la même richesse d'information, il nous est apparu plus que nécessaire d'installer un point d'accès public au sein même de la Communauté de Communes.

Vous pourrez alors découvrir ou re-découvrir le site Internet de votre Communauté, consulter les sites institutionnels (CAF, ANPE, MSA...), accéder aux démarches administratives en ligne, rechercher toutes les informations dont vous avez besoin ...



Agenda 21 : Le diagnostic est en marche

Dans le dernier journal communautaire, nous vous présentions la démarche Agenda 21 engagée par Bourg en Gironde, Communauté de Communes. Après une réunion publique et la diffusion d'un questionnaire, nous avons débuté le diagnostic !

« Penser global, agir local » ou comment mettre en place un Agenda 21 ?

La diversité des champs abordés dans l'Agenda 21 (économie, social, environnement, tourisme, culture, habitat, transport, éducation, etc.), leurs visions à la fois globale et locale ainsi que les nouveaux modes de réflexion (gouvernance) rendent la démarche complexe, mais lui confère toute sa richesse. En effet, le partage et la mise en commun de nos savoirs, visions et objectifs donnent l'image d'un territoire uni et dynamique. Une telle manière de concevoir ce projet nous incitera à mieux nous connaître, à se rencontrer et à avoir un œil objectif sur chacun d'entre nous. C'est ainsi que l'avenir de Bourg en Gironde sera porté par tous !! Nous en sommes tous les acteurs !

La réalisation d'un diagnostic exhaustif du territoire est la première étape à franchir.

Pour cela, nous vous inviterons régulièrement à venir vous exprimer concernant l'avenir de notre territoire. Vous l'aurez compris, votre vision et votre perception du territoire nous intéresse et c'est ensemble que nous construirons ce document de référence. Vous pourrez d'ailleurs retrouver l'actualité et l'évolution de la démarche sur notre site Internet.

Acteurs ? Vous avez dit acteurs ?

Les acteurs d'un territoire en sont les citoyens quelles que soient leur fonction ou leur catégorie socioprofessionnelle. La démarche de concertation vise à se faire rencontrer et à mutualiser les réflexions de toutes les personnes résidant sur le territoire. Vous faire participer à cette démarche le plus en amont possible sera l'occasion d'être au fait des atouts et des faiblesses du territoire et de construire ensemble l'avenir.



Nos thèmes d'actions

Bourg en Gironde, Communauté de Communes a saisi l'opportunité offerte par le Conseil Général de la Gironde en 2005 pour s'engager dans une démarche d'Agenda 21. Nous avons construit les bases de l'Agenda 21 sur une volonté forte de développement d'un tourisme durable.

Dans ce cadre, 4 grands axes ont été retenus :

- l'intergénération : ouverture au plus grand nombre et à toutes les tranches d'âge de l'enfant au troisième âge ;
- l'incitation à l'adoption de bonnes pratiques : développer des achats responsables ;
- le développement responsable et solidaire des territoires : mettre en valeur le patrimoine local en soutenant les richesses existantes, en favorisant le lien social et en préservant l'environnement dans un soucis d'équilibre et d'harmonie sur le territoire ;
- les temporalités : établir un lien entre l'histoire du patrimoine et les techniques actuelles.

Résultats du questionnaire

A l'issue de la dernière réunion publique nous vous avions demandé de répondre à un questionnaire. Afin de toucher le plus grand nombre d'habitants, celui-ci avait également été intégré au journal communautaire.

Le but de ce questionnaire était d'engager un dialogue avec les habitants du canton. C'est pourquoi nous vous avions interrogé quant à votre perception de nos actions dans différents domaines et vos habitudes de déplacements. Le dépouillement de ces documents devait nous apporter des renseignements indispensables à l'établissement d'un état des lieux. Or, nous n'avons reçu que très peu de réponses (seulement 29 sur les environ 5 000 envoyés). Ce faible taux ne nous permet pas de généraliser les informations et nous pousse à se remettre en question. C'est pourquoi, nous allons prochainement mettre en ligne sur notre site internet un autre questionnaire plus simple et plus proche de nos préoccupations actuelles. Pour les néophytes, des cours d'informatique et des ordinateurs connectés à internet sont mis à votre disposition gratuitement à la Maison des Services au Public.

Toutefois, il apparaît que vous êtes :

- très satisfaits des services culturels et des services de police ;
- satisfaits des services administratifs, de santé et de participation citoyenne ;
- mécontents de la gestion des déchets, de l'offre de commerces et du nombre d'emplois proposés sur le territoire.

Concernant les déplacements, il est à noter que plus de 50% des jeunes de moins de 16 ans utilisent les transports en commun, que les habitants prennent quasi-systématiquement leur voiture pour aller s'approvisionner ou se rendre sur leur lieu de travail. Les personnes âgées ont tendance à plus se déplacer à pied et à n'utiliser leur voiture que pour se rendre au supermarché.

Avez-vous calculé votre empreinte écologique ?

Que ce soit, pour manger, se chauffer, se laver ou se déplacer, nous avons tous besoin de ressources naturelles. Tant que celles-ci restent en accord avec nos consommations, il n'y a rien à craindre, elles ont le temps de se renouveler. Mais, justement comment savoir si nous ne consommons pas plus que ce que la Terre est capable de produire ? Pour cela, il suffit de calculer son empreinte écologique ! Connectez-vous sur les sites suivants et comparez vos résultats !

Sachez avant de vous connecter que si tout le monde vivait comme :

- un américain moyen, il faudrait 6,81 planètes Terre pour subvenir à nos besoins !
- un européen moyen, il faudrait 3,4 planètes Terre pour subvenir à nos besoins !
- un chinois moyen, il faudrait 0,55 planète Terre pour subvenir à nos besoins

Calculez votre empreinte écologique, sur Internet :
<http://www.agir21.org/flash/empreinteecoweb/loadcheckplugin.html>
<http://www.earthday.net/footprint/info.asp?country=France&language=French&wwf=True>
http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expositions/developpement-durable/index.php

Kézako l'Agenda 21 ?

Agenda :

Agenda pour la prise en commun de rendez-vous autour de notre cadre de vie. Il s'agit en quelque sorte d'un calendrier qui fixe des objectifs à court, moyen et long terme. Prendre rendez-vous, cela signifie que nous nous rencontrerons très régulièrement pour discuter des enjeux et de la mise en œuvre d'actions visant à améliorer le cadre de vie.

21 :

21, pour 21^{ème} siècle, c'est-à-dire que nous inscrivons notre processus de développement dans un futur lointain. Ceci ne signifie pas pour autant que nous rejetons le passé ! Au contraire, favoriser les liens entre les générations est essentiel et fait partie des grands axes retenus : s'instruire du passé pour construire le futur.

La philosophie de l'Agenda 21

« Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », voici la philosophie de vie d'un Agenda 21. L'application d'une telle maxime au niveau des politiques publiques exige la prise en compte des domaines sociaux, environnementaux et économiques. Vous l'avez compris, l'Agenda 21 est la traduction concrète des principes du développement durable.

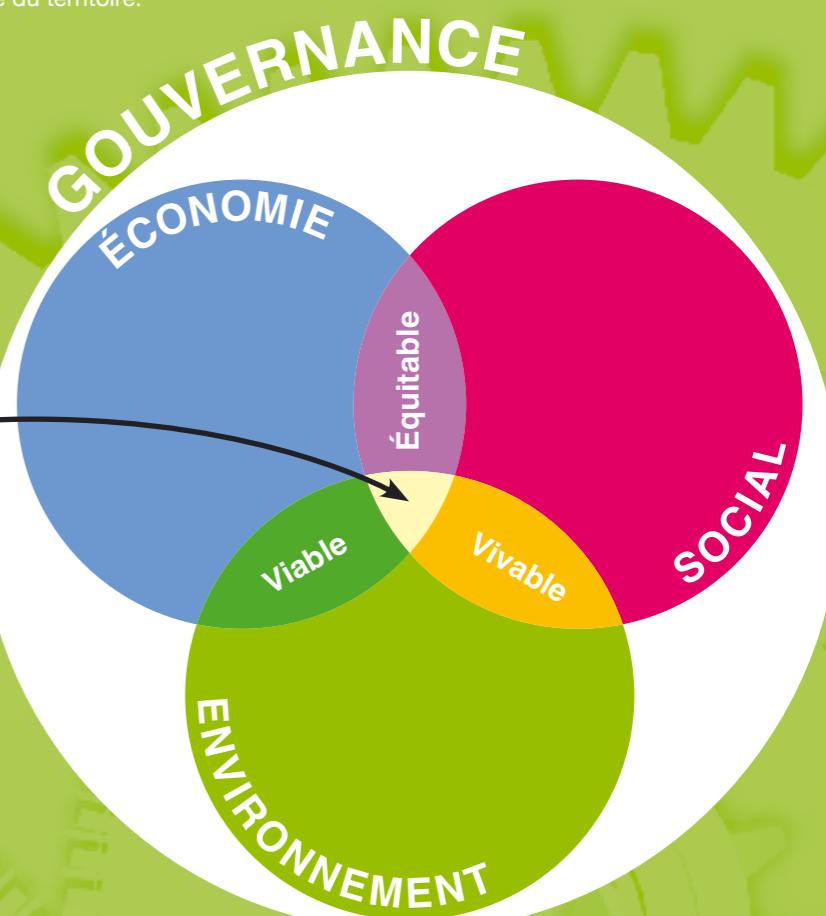
Quelle valeur ajoutée pour le développement durable ?

De façon générale, réaliser un Agenda 21 permettra au territoire intercommunal de :

- disposer d'un cadre de référence ;
- faire exprimer collectivement un projet pour l'avenir ;
- développer une dynamique sur le territoire ;
- engager un processus d'amélioration du service public par l'innovation ;
- acquérir des répercussions positives sur l'image du territoire.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

«*Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche: il faut les créer, et les solutions suivent*». Antoine de Saint Exupéry



2007, une année de développement

La structure multi-accueil

Dans le cadre des Contrats Temps Libre Jeune et Petite Enfance, signés avec la C.A.F. et la M.S.A. et, face aux besoins existants sur le territoire, Bourg en Gironde, Communauté de Communes, réalise une structure multi-accueil sur la commune de Pugnac.

Cette structure, la première sur le Canton, sera composée d'une crèche et d'une halte-garderie pouvant accueillir 20 enfants en permanence. Un bureau et une pièce seront également mis à disposition d'un relais d'assistance maternelle (R.A.M.) qui assurera la coordination et la formation du réseau d'aides maternelles existant sur le Canton.

Ce projet confié à un groupement de maître d'œuvre dont le mandataire commun (le « chef de file ») est le cabinet d'architecte GAUSSEN & PHUC, sera construit dans le bourg de Pugnac, en face de la mairie, derrière le bâtiment ayant abrité le SMICTOM et celui du nouveau complexe médical.

La dernière phase du projet, la phase APD (avant-projet définitif), a été validée par le Conseil Communautaire réuni le 12 décembre dernier. Il s'agit désormais de lancer les procédures d'appel d'offres pour que les travaux puissent débuter dans le courant du premier trimestre 2007 et la structure ouvrir à la Toussaint.

Un directeur ou une directrice sera recruté(e) avant l'été afin de définir les équipements nécessaires à mettre en place et procéder au recrutement des autres membres de l'équipe. Cette personne ainsi qu'une commission composée d'élus décideront de l'attribution des places aux enfants inscrits. Il est à noter que si la structure ne peut accueillir que 20 enfants au même moment, un roulement permettra d'en recevoir beaucoup plus, en fonction des horaires de chacun. Vous pouvez dès à présent envoyer la candidature de votre enfant à la Communauté de Communes, même si celle-ci ne sera traitée qu'au mois de juin ou juillet 2007. Il est à noter que la priorité sera accordée aux habitants du canton.

Dans le cadre de la démarche Agenda 21 engagée par Bourg en Gironde, Communauté de Communes, plusieurs critères environnementaux ont été choisis pour la construction et le fonctionnement de la structure. Aussi, le bois sera largement utilisé, une ventilation double flux avec pré-chauffage ainsi qu'une climatisation naturelle ont été préférés et le chauffage de l'eau se fera à l'aide de panneaux solaires. Un critère d'ordre social figure dans l'appel d'offres. Aussi, la Communauté de Communes effectuera le choix des entreprises retenues parmi celles qui s'engageront à employer, au sein de leurs effectifs, du personnel en réinsertion sociale et professionnelle.

Un projet d'envergure cantonal :

Le Centre Multi-accueil de Pugnac va être une des premières opérations immobilières importantes réalisée par Bourg en Gironde, Communauté de Communes. Sa nécessité est une évidence. « *La vie des familles n'est pas des plus simples. L'univers professionnel reste exigeant Il faut s'adapter à des horaires quelquefois complexes, calculer les disponibilités par rapport au temps de trajet. Une gymnastique de l'emploi du temps qui n'est pas toujours identique pour la mère ou le père. C'est pour aider les familles, pour leur permettre de trouver des personnes ou des structures susceptibles d'accueillir leurs enfants toute la journée ou occasionnellement, durant quelques heures* » ces phrases écrites par le Président du Conseil Général de la Gironde, Philippe MADRELLE expliquent parfaitement notre projet.

La structure multi-accueil en quelques chiffres :

- Cette structure d'environ 360m² abrira un relais d'Assistantes Maternelles qui servira de point d'accueil, d'information, et de formation pour l'ensemble des Assistantes Maternelles du Canton.
- Son coût de réalisation est de l'ordre de 625.000 € bénéficiant d'une aide de la C.A.F. de 230.000€, du Conseil Général pour 72.000 €, du Conseil Régional pour le même montant, de l'Etat (Dotation de Développement Rural) de 70.000 € et de la MSA pour 22.500 € ; le solde sera à la charge de la Communauté de Communes.
- 6 à 8 personnes travailleront sur le site.
- Le coût de fonctionnement s'établirait à hauteur de 250.000 €. Après les participations de la C.A.F. et des Familles, il restera à la charge de la Communauté de Communes environ 50.000 € par an.



29 00
25 41
24 05
19 20
9862371

Les projets touristiques

L'année 2007 sera marquée par la réalisation des « Fenêtres sur l'Estuaire » et des Bornes d'Entrée.

Les fenêtre sur l'Estuaire

Après de nombreuses années d'études, de discussions, d'accords administratifs et juridiques à obtenir, les « Fenêtres sur l'Estuaire » verront enfin le jour à l'été 2007. Ces « Fenêtres » dont nous avons déjà parlé dans les numéros précédents, seront complémentaires des itinéraires de découverte audio-guidés mis en place cet été et dont le bilan, pour une première année, est plus que positif.



Les 9 « Fenêtres sur l'Estuaire » se trouveront sur chacun des trois itinéraires et présenteront des informations géographiques, historiques et touristiques des sites remarquables sur lesquels elles seront installées. A chaque Fenêtre correspondra un thème évoqué tel que la pêche et les petits ports d'Estuaire, la pierre, l'activité navale, le vignoble des Côtes de Bourg ou encore l'histoire de l'Estuaire. Des aménagements seront réalisés et mettront en lumière le site et le thème évoqué. Aussi, des tables d'orientation, des espaces piétons, une estrade, un pavillon, une zigourat ou encore un ponton seront construits et permettront aux visiteurs de découvrir le Canton et ses richesses.

La commission d'appel d'offre de la Communauté de Communes s'est réunie à la fin de l'année et les travaux devraient débuter au début du mois de mars pour une durée prévue de 5 mois.

Les bornes d'entrée du Canton

Parallèlement au projet des Fenêtres, les Bornes d'Entrée sortiront elles aussi de terre avant l'été 2007. Ces 5 bornes, situées aux extrémités et entrées du Canton, permettront à la fois de positionner Bourg en Gironde en tant que Communauté de Communes et de se situer résolument au sein du Pays de la Haute-Gironde.

Conçues par un architecte et un cabinet graphiste, ces « portes » de 5m50 de haut seront réalisées en matériaux mixtes, dont une partie en véritable pierre de Bourg posée à côté de la stèle.



S vous verte

Les autres dossiers en cours

E Bourg en Gironde, Communauté de Communes, souhaite favoriser le développement économique de son territoire et pour cela, plusieurs projets de développement sont en cours.

La mise en place d'un point informatif d'appel touristique



OFFICE DE
TOURISME

Outre, ces deux dossiers déjà bien avancés, Bourg en Gironde, Communauté de Communes, vient d'acquérir un terrain situé lieu-dit Peugeais sur la commune de Tauriac. Il s'agit de l'ex-station service située en bordure de la RN 137. Le projet envisagé par les élus serait alors d'y faire un point d'information et d'appel du Canton, une antenne de l'Office de Tourisme remarquablement située stratégiquement.

L'extension de la Z.A.C de Tauriac et la transformation de la chapelle

Dans le numéro précédent, nous vous parlions déjà de l'extension de la Z.A.C de Tauriac et de l'aménagement de la chapelle en centre multimédia. En ce qui concerne la zone d'activité de Tauriac, plusieurs parcelles d'une superficie totale dépassant 5 hectares ont été achetées par la Communauté de Communes. Cette extension permettra d'étendre la zone existante par une zone d'activité artisanale et commerciale. Un bureau d'étude sera prochainement choisi pour nous accompagner dans l'aménagement de la nouvelle zone.

L'ancienne chapelle, située à la Maison des Services au Public, sera quant à elle transformée et aménagée en bibliothèque, salle multimédia et d'exposition. Le maître d'œuvre vient d'être désigné. Après les procédures de marché classiques, les travaux devront démarrer dans le premier semestre 2007.

La réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour la Gironde signé le 27 février 2003 prévoit, pour le territoire de la Haute-Gironde, la réalisation d'une aire de petite capacité pour les Cantons de Saint-Ciers, Saint-Savin, Blaye et Bourg (8 emplacements) et de passage (15 emplacements) pour celui de Saint-André. Cette organisation résulte d'une large concertation entre les élus du Pays qui l'ont préférée à celle initialement prévue qui ne prévoyait que deux aires d'accueil situées à Saint-André et à Saint-Ciers. En date du 25 février 2005, Bourg en Gironde, Communauté de Communes a exprimé sa volonté de remplir cette obligation, par une délibération du Conseil Communautaire décidant de la prise de compétence adéquate.

Une aire d'accueil des gens du voyage, c'est quoi ?

Il ne s'agit pas d'un espace de stationnement « sauvage » mais d'un espace adapté et entretenu dont les prestations sont payantes pour les usagers (eau, électricité...). Les expériences déjà réalisées sur d'autres sites ont mis en évidence l'efficacité et l'intérêt de ces structures.

Pour notre collectivité, comme pour d'autres, une grande difficulté s'est posée, celle de trouver un terrain. A la suite de nombreuses réunions organisées par Monsieur le Sous-Préfet et en présence des services de l'Etat concernés, plusieurs terrains ont été recensés et étudiés par la D.D.E.. Un terrain a été mis en avant, rassemblant l'ensemble des critères exigés, situé au lieu-dit Pont de Magrigne sur la commune de Tauriac, en face de la zone d'activité. La Communauté de Communes est donc aujourd'hui en phase de négociation avec le propriétaire.

L'aide à l'investissement de l'Etat jusqu'à 80%, soumis à un certain délai, et la participation du Conseil Général à une mutualisation (gardiennage et maintenance) entre Communauté de Communes prévue et souhaitée, conduisent Bourg en Gironde à faire cette aire d'accueil en même temps que les autres collectivités, c'est à dire dans le courant de l'année 2007.

La vie associative

L'asso fait sa sauce :



L'Atelier :

Cette association située à Comps propose des activités artistiques et culturelles. Elle aborde diverses activités telles que la broderie, la conception de costumes, les décors en bois, tissus et accessoires variés ainsi que la fabrication d'objets décoratifs. Ces ateliers s'adressent à tous les publics mais aussi aux personnes en difficultés, aux théâtres, aux écoles de danse et aux collectivités. L'Atelier vous permet de pratiquer des activités manuelles pures ou bien centrées sur des spectacles organisés par des partenaires sans manquer de réaliser des costumes, accessoires et décors quelques soient les collaborations.

latalier33710@yahoo.fr
Mme Cécile BAYLE - 06 87 19 80 91

La compagnie Imagine :

Installée en 2006 sur le Canton, la compagnie Imagine propose des ateliers de théâtre à Bourg. Les lundis de 20h00 à 22h00, les adultes sont invités à s'exprimer en abordant à partir d'une mise en scène la création d'un ou plusieurs personnages et la préparation d'un spectacle qui se jouera trois fois en fin de saison. Les jeudis de 17h15 à 18h45, c'est aux enfants de donner vie à leur imaginaire à travers la création d'un personnage, leur interprétation et leur mise en scène. La compagnie Imagine, c'est aussi des spectacles drôles et accessibles à tous : « Barbouille et Valentine », « Magie gastronomique », « Les Triplettes de la Lune », etc. « Le plaisir de jouer, de vaincre sa timidité, découvrir des textes classiques ou contemporains, créer un spectacle de théâtre en fin d'année dans une atmosphère de travail sympathique avec des intervenants passionnés de la compagnie ».

<http://compagnie-imagine.monsite.wanadoo.fr>
Mme MAUMONT - 05 57 68 20 49

Brins d'arts :

Le plaisir d'offrir une pièce unique. Depuis le 12 août 2006, l'association « les brins d'art » a investi un superbe local Moyenâgeux, restauré et prêté par la municipalité de Bourg. Situé rue de la Gouttière, sous l'hôtel de la Jurade, ce lieu authentique accueille 11 artisans, de diverses disciplines artistiques : Denys Marcadié (peinture sur porcelaine), Rosemarie Gravier (peinture sur soie), Cathy Dupont (meubles peints), Lydie Renaud (patchwork), Gilles Schmitt (ébéniste d'art), Christel Clouzié (mosaïques, fusing), Dominique Heurtebise (dinanderie), Eric Cozet (travail du cuir), Monique Poyedaban (ours de collection), Cécile Fernandes (peinture décoration), Virginie Clary (peinture en trompe l'œil). Leur renommée prend de l'essor. Ils sont présents à tour de rôle, assurent l'ouverture de leur galerie tous les week-end tout au long de l'année et du mardi au dimanche pendant les périodes touristiques.

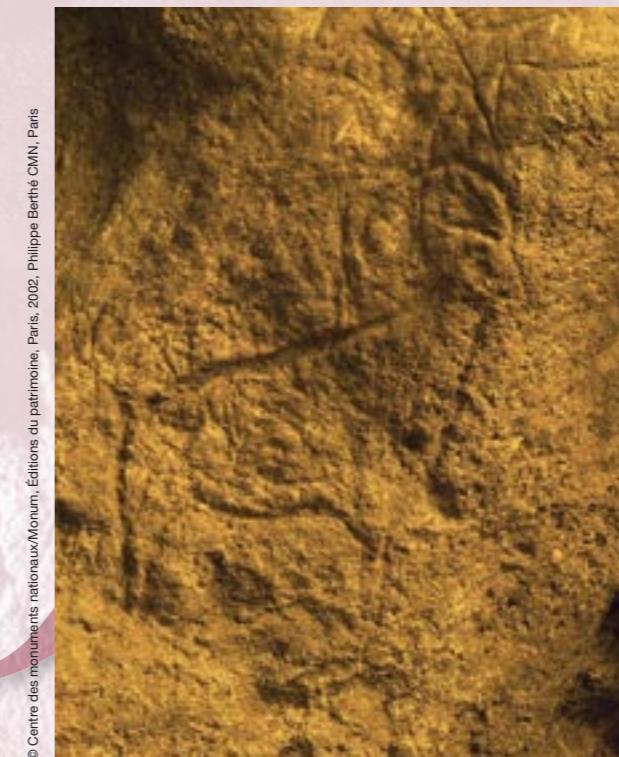
Eric Cozet - 05 57 68 30 08
M. Denys Marcadié - 05 57 68 26 69

« Gros plan sur... » Christel Clouzié



Mosaïste et passionnée par les arts du feu, Christel Clouzié réalise elle-même ses carreaux de faïence afin d'obtenir des mosaïques originales. Après avoir effectué une formation de 4 mois sur le travail du verre, elle a appris à fabriquer des perles à base de baguettes en verre de Murano, et a le plaisir de réutiliser du verre brisé en fusing. Son travail est présent dans diverses boutiques sur la côte, mais également depuis l'été 2006, à la galerie de la Gouttière avec 10 autres artisans.

Mme Christel CLOUZIÉ
06 10 45 26 50
jc.clouzie@free.fr



© Centre des monuments nationaux/Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2002, Philippe Berthé CMN, Paris

Pair-non-Pair

L'une des plus anciennes grottes ornées du monde.

Grotte de Pair-non-Pair
Prignac et Marcamps

Réservation au :
Tél./Fax : 05 57 68 33 40

Une exceptionnelle richesse archéologique.

La grotte étant presque entièrement remplie de terre et de sédiments archéologiques, il faudra une trentaine d'années pour la fouiller. Elle livrera plus de 15 000 outils en silex, os et ivoire, et 6000 ossements d'animaux de 60 espèces dont certains attestent d'une occupation remontant à 80 000 ans. Ces objets sont conservés au Musée d'Aquitaine et au muséum d'histoire naturelle à Bordeaux.

Un bestiaire du fond des âges.

Au fil du déblaiement, vont apparaître sur les parois de profondes gravures datées d'environ 30 000 ans av. J.-C. On y distingue 7 ensembles comportant au total 36 animaux, plus ou moins complets : principalement des bouquetins, des chevaux, des bisons, des cervidés et des mammouths. À noter : un cheval géant (2,50 m de long) qui est la plus grande représentation gravée d'équidé connue du paléolithique supérieur. Des traces d'ocre rouge par endroits laissent penser que ces gravures étaient mises en couleurs.

© Hélène Baron

Communauté de Communes

Communauté de Communes du Canton de Bourg

8, au Mas. 33710 Bourg

05 57 94 06 80

05 57 94 06 14

info@Canton-de-bourg.org

www.bourg-en-gironde.fr



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Mairies

| | | |
|-------------------------------|--|-----------------|
| • BAYON..... | 05 57 64 84 11 | 05 57 64 82 62 |
| | Email : bayon-sur-gironde@wanadoo.fr | |
| • BOURG..... | 05 57 68 40 04 | 05 57 64 39 84 |
| | Email : commune-de-bourg@wanadoo.fr | |
| • COMPS..... | 05 57 64 80 29 | 05 57 64 80 29 |
| | Email : mairie.comps@wanadoo.fr | |
| • GAURIAC | 05 57 64 80 08 | 05 57 64 89 183 |
| | Site Internet : www.gauriac.fr | |
| | Email : mairie.gauriac@wanadoo.fr | |
| • LANSAC..... | 05 57 68 40 33 | 05 57 68 35 57 |
| | Email : mairie@lansac.org | |
| • MOMBRIER | 05 57 64 39 36 | 05 57 64 20 20 |
| • PRIGNAC ET MARCamps | 05 57 68 44 44 | 05 57 68 38 40 |
| | Email : prignac-marcamps@wanadoo.fr | |
| • PUGNAC..... | 05 57 68 80 31 | 05 57 68 92 72 |
| | Email : mairiepugnac@wanadoo.fr | |
| • SAINT CIERS DE CANESSE..... | 05 57 64 91 40 | 05 57 64 94 17 |
| | Email : mairie-de-st-ciers-de-canesse@wanadoo.fr | |
| • SAINT SEURIN DE BOURG..... | 05 57 68 44 74 | 05 57 68 36 25 |
| | Email : mairie.stseurindebourg@wanadoo.fr | |
| • SAINT TROJAN..... | 05 57 64 36 10 | 05 57 64 64 26 |
| • SAMONAC | 05 57 68 43 51 | 05 57 68 38 39 |
| | Email : mairie.samonac@wanadoo.fr | |
| • TAURIAC | 05 57 68 43 33 | 05 57 68 36 01 |
| | Email : mairiedetauriac2@wanadoo.fr | |
| • TEUILLAC | 05 57 64 34 55 | 05 57 64 22 25 |
| | Site Internet : teuillac.free.fr | |
| | Email : accueil@mairie-teuillac.com | |
| • VILLENEUVE..... | 05 57 64 87 24 | 05 57 64 81 57 |
| | Email : mairie.villeneuve33@wanadoo.fr | |

Urgences

| | |
|---|----------------|
| Hôpital de Blaye..... | 05 57 33 40 00 |
| Hôpital de Bordeaux | 05 56 79 56 79 |
| Hôpital de Libourne..... | 05 57 55 34 34 |
| Centre des grands brûlés de Bordeaux | 05 56 79 54 62 |
| Centre anti poison de Bordeaux | 05 56 79 54 62 |
| Femmes info service violence conjugale | 01 40 33 80 60 |
| Drogues info service (appel gratuit d'un fixe)..... | 08 00 23 13 13 |
| SIDA info service (appel gratuit d'un fixe) | 08 00 84 08 00 |
| Enfance maltraitée | 119 |
| Info Cancer service | 0 810 820 821 |
| Accueil sans abri | 115 |
| Urgences dans toute l'Europe..... | 112 |
| SIAEPA du Bourgeois..... | 05 57 68 22 36 |



Bourg
en Gironde
QUALITE - AUTHENTICITE